Journal of Translation Studies 12 (1 & 2) (2009), 63–86

Phraséologie francophone contrastive et traduction

Nadia Duchêne

Abstract

This article outlines the development of a linguistic tool designed to facilitate translation from French to Spanish and Spanish to French. The elaboration of this tool was informed by a comparative study of phraseology in two French-speaking areas, Québec in Canada (FQ) and metropolitan France (FF). The possible meanings on the French-speaking "stage" led us to analyze and construct a corpus of three categories of expressions which present difficulties in the translation process due to their opacity and possible polysemous dimension. The three categories are: expressions with a double figurative meaning (in FF and FQ); expressions with a literal meaning in FF and a figurative one in FQ and finally, expressions specific to Québec, that is to say syntagms with a figurative sense only in FQ.

Résumé

Dans le cadre d'une étude comparative sur la phraséologie du français du Québec (FQ) et du français de France (FF), nous présentons le projet d'élaboration d'un outil linguistique destiné à la traduction français-espagnol-français. Les possibilités de multiplicité de sens sur la scène francophone nous ont amené à analyser et élaborer un corpus constitué de trois catégories de particularismes posant des difficultés au cours du processus traductologique en raison de leur opacité et de leur éventuelle dimension polysémique. Il s'agit d'une part, de particularismes phraséologiques ayant un double sens figuré (en FF et en FQ), d'autre part, de particularismes phraséologiques ayant un sens propre en FF et un sens figuré en FQ et finalement, de particularismes québécois ou québécismes, c'est-à-dire de syntagmes ayant un sens figuré uniquement en FQ.

© Department of Translation, The Chinese University of Hong Kong, 2009.
Published by The Chinese University Press, ISSN 1027-7978.

1. Introduction

L'intérêt pour les divers usages de la langue sur un territoire donné ne cesse de grandir et aujourd'hui, nombreux sont les spécialistes se consacrant à la typologie des variétés du français dans l'espace francophone. Depuis quelques années, des travaux d'envergure internationale sont menés selon une approche différentielle : le TLFQ (Trésor de la Langue française au Québec) élaboré par une équipe de l'Université de Laval sous la direction de Claude Poirier, la BDLP (Banque de données lexicographiques panfrancophone), excellente ressource complémentaire du TLFQ, ou encore, le projet BQFS se consacrant au relevé des expressions figées propres à la zone francophone occidentale (la Belgique, le Québec, la France et la Suisse) selon des critères distributionnels et syntaxiques.

La phraséologie ou « expression figée » ne relève pas d'un langage neutre, mais de processus mentaux non normés et orientés vers l'histoire ainsi qu'un contexte culturel particulier. La notion « générique » d'expression figée renvoie au sens global d'un groupe de mots plutôt qu'à celui de chaque unité ajoutée. C'est pourquoi il est facile pour le traducteur de chanceler devant les possibilités de sens disponibles. L'ensemble des expressions québécoises et françaises auxquelles nous nous intéressons ici en raison de leur caractère polylexical dans le cadre du processus traductologique, pose déjà un problème de définition et relève d'un exercice théorique délicat.

2. Théorie linguistique et tentatives de définitions

Dans la littérature linguistique, force est de constater que ces groupes de mots ou « modes de dire » peuvent être désignés sous des appellations aussi diverses que locution, collocation, idiome, phrasème ou expression figée. Les chercheurs se consacrant à l'étude de la phraséologie ont multiplié les critères de classement, soucieux de nuancer la typologie afin de proposer une terminologie plus précise. Cette démarche se justifie certainement en raison des divers domaines d'études que recouvrent ces « façons de dire » (syntaxe, lexicologie, analyse du discours, phonologie, substrat culturel). La taxinomie suppose un choix ; ce choix repose à son tour sur des approches et donc sur des critères retenus pour pouvoir parler de figement. Selon Benveniste (1966 : 127), la locution renvoie à un groupe de mots pris souvent dans une acception figurée que l'usage a

réunis pour former une unité dont le sens se définit comme sa capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur. Rey et Chantreau (2007 : x) distinguent la locution de l'expression en ce sens où la première serait une manière de dire et la seconde une manière d'exprimer quelque chose par le biais d'une figure de style (métonymie, synecdote, métaphore, etc.). Selon Martin (1997 : 292), la locution désigne un syntagme figé se situant entre le mot et la phrase figée. Polguère (2008 : 56–57) définit la locution comme une entité intermédiaire entre mots-formes et syntagmes libres, le mot-forme ayant une autonomie de fonctionnement sans besoin d'aucun autre mot-forme pour fonctionner dans la phrase : « [. . .] chaque locution de la langue est structurée autour d'un sens exprimable par un ensemble de syntagmes figés, sémantiquement non compositionnels, que seule distingue la flexion » (op. cit. : 57). Quant aux collocations, ce sont des syntagmes semi-phraséologisés comme « caresser un projet », « pleuvoir des cordes » (op. cit. : 165). Le premier terme est sélectionné librement par le locuteur alors que le deuxième permet d'exprimer le caractère intense du premier. Il établit d'ailleurs un trait distinctif entre locution et collocation : d'une part, la collocation, contrairement à la locution, contient un élément collocatif dont le sens se juxtapose au sens de la base pour contribuer au sens général de la collocation et d'autre part, la collocation n'est pas une lexie (unité lexicale) même s'il s'agit d'un syntagme préfabriqué par la langue (op. cit. : 166).

Le fonctionnaliste Halliday caractérise la collocation comme suit : « Emploi d'un terme relativement à d'autres, toutes variantes morphologiques confondues, et sans égard à la classe grammaticale. Les noms de fruit comme pomme, orange, poire, pêche [. . .] se trouvent en collocation fréquente avec dessert, manger, doux, fruit, etc. » (1962 : 22). Chez de nombreux spécialistes, la collocation est présentée comme la tendance de mots à apparaître ensemble. Le terme de collocation (latin cum + locare, placer avec) désigne une situation de voisinage. « On appelle collocation l'association habituelle d'un mot avec d'autres au sein de l'énoncé, abstraction faite des relations grammaticales existant entre ces mots : ainsi, les mots *construction* et *construire*, bien qu'appartenant à deux catégories grammaticales différentes, ont les mêmes collocations, c'est-à-dire qu'ils s'emploient généralement avec les mêmes mots. De même, « pain » est en collocation avec frais, sec, blanc, etc. Les mots sont cooccurrents » (Dubois : 1994). Nous retrouvons l'idée assez commune d'une cooccurrence lexicale entre deux éléments linguistiques avec ou sans relation syntaxique.

Le TLFQ à l'instar de Saussure, définit l'idiome comme un ensemble des moyens d'expression d'une communauté, considéré dans sa spécificité. Rey et Chantreau, quant à eux, préfèrent ne pas employer ce terme qui leur semble « trop savant » et rejettent « idiotisme » en raison de sa « forme fâcheuse » (op. cit : ix). Selon eux, « idiome » serait utile pour comparer une expression à une autre dans une autre langue. Par ailleurs, certaines définitions retiennent l'impossibilité du changement syntaxique, d'autres insistent sur le critère de « déviance ».

Quant au phrasème, selon la théorie lexico-sémantique issue de la théorie Sens-Texte (Mel'čuk, 1993 : 82–85), il en existe quatre types : le phrasème complet dont le sens n'inclut le sens d'aucun de ses constituants: « avoir le cœur sur la main ». Dans ce cas, l'insertion ou la commutation s'avèrent impossibles : « *avoir un immense cœur sur la main ». Le deuxième type est le semi-phrasème dans lequel le sens du phrasème inclut le sens de l'un de ses constituants, mais pas celui de l'autre : « piquer un somme » ; dans cet exemple, le verbe « piquer » n'a pas son sens premier, mais il s'agit bien de l'action de dormir durant une brève période. Le quasi-phrasème intègre tous les sens de ses constituants, mais Mel'čuk parle d'un sens additionnel et imprévisible : « se monter la tête ». Le verbe « monter » ne peut être substitué sans modifier le sens de l'expression. Le dernier type, le phrasème pragmatique, aurait une forme et un sens transparents : « Ah ! Bravo ! », phrasème figé en fonction de la situation donnée.

Finalement, l'expression figée renvoie au sens global d'un groupe de mots plutôt qu'à celui de chaque unité ajoutée. Sous ce nom « générique » seraient incluses les notions ou catégories précédentes. Il ressort de ces définitions un certain nombre d'attributs relevant de trois grandes catégories. En premier lieu, le figement sémantique, attribut recevant lui-même diverses appellations telles que « l'opacité » (Gross, 1996), « la lecture sémantique » (Ruwet, 1983 : 23) ou encore la notion de « l'anomalie sémantique » selon Rey (1989), renvoyant dans tous les cas à l'impossibilité de déterminer le sens global de l'expression à partir de chacun des mots composant l'expression et finalement, toujours selon ce dernier auteur « l'anomalie lexicale » comme cela est le cas de l'archaïsme « crier haro sur quelqu'un » permettant de renforcer l'expressivité et dont il faut souligner la fonction évocatrice. Pour certains, les mots conservent leur sens habituel, mais acquièrent aussi un/des sens imprévisible(s), supplémentaire(s), pour d'autres, l'expression figée contient certains mots qui conservent leur sens habituel alors que d'autres pas. La deuxième catégorie d'attributs est celle du figement

syntaxique, c'est-à-dire l'impossibilité de transformer l'expression par des procédés de passivation, insertion lexicale, etc. (Gross, 1996 : 14–18) bien que ce type de figement ne soit que partiel (Gross, op. cit. et Ruwet : 1983). La plupart des phrases figées admettent certains « changements syntaxiques » (Gross, 1996 : 16–17 ; Ruwet, 1983 : 40–46). Elles peuvent, par exemple, être transformées à la forme passive: « son épingle ne peut pas être tirée du jeu ». Mentionnons en dernier lieu le figement lexical, un autre trait en référence au caractère « préfabriqué » ou conventionnel de l'expression figée dont le locuteur se souvient en tant qu'unité. Ce dernier aspect, le caractère mémoriel des formules présentant un certain degré de figement, a particulièrement intéressé certains auteurs, dont Georges Misri. Dans sa thèse intitulée *Le figement linguistique en français contemporain* (1987 : 9–10), il a étudié le rôle de la mémoire au moyen d'un test consistant à remplacer des mots construits avec « schtroumph » dans des phrases sans contexte. Il s'avère que les locuteurs y parviennent à l'exception de trois phrases qui leur sont ensuite présentées avec le support des illustrations de la bande dessinée. Ces phrases-là sont donc « enregistrées » dans la mémoire des locuteurs que vient compléter une certaine intuition. Gruning (1997 : 225–240) abonde dans ce sens également puisqu'elle inscrit l'expression figée dans un cadre non seulement linguistique, mais aussi psycholinguistique et notamment mémoriel.

Outre la diversité quant aux notions, nous pouvons observer un relatif consensus : d'une part, certaines expressions relèvent de différentes catégories et, d'autre part, un grand nombre d'entre elles sont reconnues au moyen de critères spécifiques. Cela étant, l'ensemble de ces phénomènes linguistiques présente un caractère arbitraire qui rend difficile leur transfert d'une langue à l'autre. Or, depuis quelques années, dans un contexte de mondialisation et de diversité croissante, les échanges s'intensifient et donc la traduction. Il est donc essentiel pour le traducteur d'être en mesure de discerner les asymétries linguistiques au sein de la francophonie ainsi que les usages propres à une zone géolinguistique ; la variation géolinguistique est particulièrement féconde dans le champ de la traduction pour laquelle il est essentiel de délimiter la localisation d'emploi.

3. La phraséologie dans les dictionnaires

C'est un fait avéré, la phraséologie n'est pas absente des dictionnaires, mais elle est souvent insuffisante. Nous savons aussi qu'il est utopique de penser qu'un dictionnaire puisse prendre en compte tout le lexique d'une langue. La variété de français courante en France constitue généralement la référence (d'ailleurs souvent variété parisienne) aussi bien dans les dictionnaires unilingues que bilingues. Notons toutefois que ces dernières années, les éditions de certains dictionnaires unilingues attestent certains particularismes en précisant leur origine géolinguistique ; c'est notamment le cas du *Nouveau Petit Robert* et du *Larousse illustré*. Face aux difficultés inhérentes à la traduction de la phraséologie, le traducteur est amené à consulter dictionnaires bilingues et dictionnaires unilingues, mais cette démarche n'est pas toujours couronnée de succès en raison de l'information apportée par ces ressources. Comme nous le savons, la question de la langue est une question très sensible au Québec et le débat est bien entendu perceptible dans les dictionnaires, lesquels illustrent les tensions autour de la question. Ainsi, certains ouvrages représentent inévitablement les partisans d'un français « indépendant » (les aménagistes ou endogénistes) et d'autres, d'un français standard (les exogénistes). Nous retrouvons des attestations qui considèrent certaines formes comme étant des québécismes alors qu'elles existent et s'emploient dans le même sens en FF. Les différences d'usage ne sont pas toujours persuasives et donnent parfois l'impression d'une certaine folklorisation de la langue française. On trouve dans certains cas un équivalent au lieu d'une explication ; les marques diaphasiques et/ou la mise en contexte sont souvent absentes.

Pour donner un bref aperçu de la situation, nous avons effectué la recherche de particularismes dans les ouvrages suivants : le *Dictionnaire québécois français pour mieux se comprendre entre francophones* de Lionel Meney (DQF : 2003), la deuxième édition revue et corrigée du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (DQA : 1993) et le plus récent logiciel *ANTIDOTE* dans sa sixième édition (2007) qui intègre, entre autres composantes de la description linguistique, un dictionnaire de locutions et signale les emplois régionaux (Québec, France, Belgique, Suisse). Nous avons choisi ces dictionnaires parce qu'il s'agit de dictionnaires québécois contemporains représentatifs et, dans le cas du troisième, nous avons retenu son caractère novateur de dictionnaire intégrant divers ouvrages de référence. Le dictionnaire FRANQUS (Le dictionnaire usuel du français standard en usage au Québec) en phase

d'élaboration[1] par une équipe de l'Université de Sherbrooke, conçu précisément pour le décodage du français standard en usage au Québec, apportera sans nul doute un renouveau intéressant à l'univers dictionnairique québécois et donc francophone. Enfin, il semble évident de comparer leurs approches à celles de dictionnaires français dans le cadre de notre étude de phraséologie francophone contrastive. Pour illustrer la diversité de l'information, nous présentons brièvement le cas des expressions *attacher le grelot* et *avoir du chien* (choisies de façon tout à fait arbitraire). Les exemples sont présentés dans les tableaux suivants.

1. Dictionnaires français[2]

Attacher le grelot		
	Trésor de la Langue Française	Le Robert Dictionnaire d'expressions et locutions
Définition	Prendre l'initiative d'une action délicate ou hasardeuse, être le premier à attirer l'attention sur une personne ou une affaire qui semblait ne pas poser de problèmes.	Engager une entreprise périlleuse et spécialement « attirer l'attention sur une situation dangereuse ».
Mise en contexte	+	+
Référence diaphasique	Figuré/familier	-
Indication d'un régionalisme	-	-

Avoir du chien		
	Trésor de la Langue Française	Le Robert Dictionnaire d'expressions et locutions
Définition	[En parlant d'une femme] Avoir un charme quelque peu provocant, être attirante.	Se dit d'une femme qui fascine les hommes par un charme un peu canaille.
Mise en contexte	+	+
Référence diaphasique	-	-
Indication d'un régionalisme	-	-

2. Dictionnaires québécois

Attacher le grelot			
	DQA	DQF	ANTIDOTE
Définition	Partir une discussion	-	Commencer une discussion.
Mise en contexte	-	-	-
Référence diaphasique	-	-	Familier
Indication d'un régionalisme	-	-	FQ

Avoir du chien			
	DQA	DQF	ANTIDOTE
Définition	Avoir du chic, de la séduction → allure	Avoir de l'initiative ; avoir de l'entrain ; être entreprenant, être débrouillard (FQ). Avoir un charme canaille (en parlant d'une femme) (FF)	Avoir du charme, de la prestance (FF). Être entreprenant, être débrouillard (FQ).
Mise en contexte	-	+	-
Référence diaphasique	-	-	FQ : Familier
Indication d'un régionalisme	-	FQ/FF	FQ/FF

À l'issue de la consultation, nous constatons des nuances de sens d'un dictionnaire à l'autre ainsi que des informations éparses. Dans le cas de l'expression *attacher le grelot,* le fait de « commencer une discussion » (FQ) ne relève pas exactement de la même action que le fait de « prendre l'initiative d'une action délicate ou hasardeuse, être le premier à attirer l'attention sur une personne ou une affaire qui semblait ne pas poser de problèmes » (FF), cette dernière définition étant plus riche en nuances sémantiques. Le fait qu'il n'y ait pas d'exemple ou de mise en contexte ne permet pas à l'usager de vérifier si le caractère conventionnel du contexte sociolinguistique a subi une nuance dans la motivation, s'il s'agit d'un usage effectivement québécois, lequel aurait gommé l'idée d'une démarche épineuse qui gêne le bien-être et la tranquillité. Il est étonnant par ailleurs de trouver *partir une discussion* dans le sens de « lancer une discussion » alors qu'à l'entrée *partir*, nous y trouvons

l'information selon laquelle *partir* dans le sens d'être « l'initiateur de/ lancer quelque chose » est critiqué. Quant au troisième dictionnaire consulté, l'indication du régionalisme québécois dans un cas peut induire à confusion puisque l'on retrouve cette même expression dans certains dictionnaires français. Néanmoins, le lecteur pourrait être amené à penser que le sens de l'expression *attacher le grelot* est bien québécois lorsque l'on fait référence au fait « d'entamer une discussion ».

3. Dictionnaires bilingues

Si nous reprenons les mêmes exemples, les résultats présentés dans les tableaux qui suivent confirment également la disparité des informations, l'effacement dans un cas du caractère imagé du syntagme ou directement l'absence de l'expression :

Attacher le grelot			
	LAROUSSE	*ROBERT COLLINS*	*HACHETTE*
Traduction	Tomar la iniciativa	-	Poner el cascabel al gato
Mise en contexte	-	-	-
Référence diaphasique	-	-	-
Indication d'un régionalisme	-	-	-

Avoir du chien			
	LAROUSSE	ROBERT COLLINS	HACHETTE
Traduction	Tener gancho	-	Tener salero / donaire / gracia / sandunga
Mise en contexte	+	-	-
Référence diaphasique	Familier	-	-
Indication d'un régionalisme	-	-	-

4. Phraséologie francophone et traduction

L'analyse des travaux dans le domaine de la phraséologie a permis de constater que la difficulté réside dans la profusion définitoire puisqu'un même critère ou concept fait l'objet de débats réitérés, et les recherches

actuelles n'apportent pas les critères nécessaires pour distinguer nettement les différentes classes d'expressions. Cela explique probablement et partiellement la difficulté des linguistes et lexicographes à les traiter dans les dictionnaires. Le figement n'est pas réductible à un type de séquences particulier ni à un niveau de langue précis ; ces énoncés étant de natures diverses, il s'avère difficile de leur appliquer un traitement homogène, par conséquent, de les regrouper dans une seule typologie. Leur degré de figement selon les critères habituels — syntaxiques, lexicaux et sémantiques — varie d'un syntagme à l'autre. En raison des limites de cet article et dans une démarche orientée vers le décodage/encodage, la compréhension en traduction et/ou interprétation ou plus largement l'enseignement du F.L.E., il semble pertinent et suffisant ici d'employer le terme générique, faute de mieux, de « particularismes phraséologiques » considérés comme l'ensemble des expressions, locutions, collocations et phrases codées conventionnellement. Comme nous l'avons vu plus haut, les éléments constituant ces énoncés passent, dans la plupart des cas, d'un « état libre à un état solidaire » (une performance discursive libre devient une séquence lexicalisée), de sorte qu'ils ne sont plus aisément identifiables et deviennent complexes sur le plan sémantique ; c'est pour cette raison qu'ils nous intéressent en ce sens où l'ensemble révèle les « zones d'empiétement mutuel » de la langue française. Ces structures, ces tournures, ces énoncés, tels un stock de « prêt à parler » assurent une fonction sociale et renvoient au savoir partagé d'une communauté donnée. Leur transfert dans un autre univers linguistique est complexe du fait de la possible inexistence d'un contexte culturel équivalent ou de la manipulation de la langue. La traduction littérale de ces énoncés s'expose au risque de déboucher sur de nombreux contresens, voire des énoncés incohérents ou inscrutables. Souvent décrits comme unités phrastiques ou syntagmatiques, leur perspective pragmatique est généralement moins abordée. Ces énoncés sont cependant présents dans bon nombre de textes, qu'ils soient écrits ou oraux. Ils permettent à celui qui énonce de jouer délibérément sur l'ambiguïté (acte perlocutoire) ; ils impriment une certaine originalité expressive au discours dans une large gamme de registres de langue (acte locutoire) et enfin donnent du relief au discours en renforçant la dimension argumentative (acte illocutoire).

L'examen du vaste ensemble québécois et français de ces énoncés « préfabriqués », de ces structures préformées en tant que réserve à la disposition de tout locuteur, nous a amenés à considérer pour notre

corpus les trois types suivants de particularismes phraséologiques français et québécois :

— Particularismes phraséologiques à double sens figuré: combinaison lexicale ayant un sens figuré en FF (français de France) et un autre en FQ (français du Québec)[3].
— Particularismes phraséologiques ayant un sens propre en FF et un sens figuré en FQ.
— Particularismes phraséologiques québécois ou québécisme[4] : syntagmes ayant un sens figuré uniquement en FQ.

Nous présentons ci-dessous un échantillon de ces différents types de phraséologismes.

Double sens figuré FQ/FF	FQ : Sens figuré FF : Sens propre	QUÉBÉCISME
Avoir de l'allure	Être choqué/choquer	Entendre/écouter à travers les branches
Être un as de pique	Sauter la clôture	Être mal engueulé
Avoir l'air bête	Passer tout droit	Avoir l'air habitant
Avoir du chien	Être en famille	Se laisser sécher le nombril
Avoir le feu (au cul)	Avoir des gosses	Faire du parking
Avoir l'air fin	Être gazé	Se placer les pieds
Être un panier percé	Avoir/donner l'heure juste	Se tirer dans le (s) pied (s)
Attendre de pied ferme	Allumer ses lumières	Avoir les pieds ronds
Casser sa pipe	Apporter son lunch	Mettre « ça » dans sa pipe
Ne pas faire un pli (FQ) à qqn	Livrer la marchandise	Faire le poisson
Passer au travers	Être à pic	Chanter la pomme
	Ne pas être à pied	Aller jouer dans le trafic
	Être de service	
	Arriver en ville	
	Jouer du violon	

Les deux premiers types se caractérisent par une possibilité de double lecture. Dans la première série, il s'agit d'une double lecture figurée due à un transvasement d'emploi selon la communauté linguistique, québécoise ou française, alors que dans la deuxième, les phraséologismes admettent une lecture littérale dans un français standard

(expression énoncée dans le discours libre et ayant un sens propre) et un sens figuré dans l'univers québécois. La troisième série relève plus spécifiquement de l'idiosyncrasie québécoise et n'admet qu'une seule lecture figurée. L'ensemble montre bien le caractère arbitraire et polysémique du signe linguistique exprimé dans les actes illocutoires des usagers. Dans certains cas, il s'agit d'un sens additionnel ; la charge sémantique des particularismes se rapproche en FF et en FQ sans pour autant se recouper parfaitement. Les différences sémantiques peuvent constituer ce que l'on appelle des faux amis pouvant provenir d'expressions entrées en désuétude en FF, mais toujours en usage en FQ ou de québécismes d'emprunt à l'anglais (*livrer la marchandise*) par exemple.

Pour le traducteur, la difficulté est double : au cours de la première phase — le décodage — il devra repérer les variantes francophones et RE-connaître l'origine géolinguistique de la langue française : les éventuelles différences syntaxiques entre le FQ et le FF pouvant facilement induire en erreur et être à l'origine d'un contresens (*ne pas faire un pli à quelqu'un*/*ne pas faire un pli*), les énoncés homonymes en FQ et FF (*être un panier percé*) ou énoncés dont le référent identique a une valeur sémantique et pragmatique distincte (*être un as pique*), etc. Il ne s'agit donc pas seulement d'un exercice de compréhension comme simple décodage, mais aussi d'une interprétation. Au cours de la deuxième étape — l'encodage — de nouveaux pièges peuvent se présenter : risque d'incohérence par le biais d'une traduction littérale (*se laisser sécher le nombril*/**Dejarse secar el ómbligo*), de contre sens (*donner l'heure juste*/FQ-ESP : *plantear la situación sin medias tintas*/ FF-ESP : *darle la hora exacta a alguien*).

Prenons l'exemple du syntagme *panier percé* qui, outre le sens partagé avec le FF de « personne prodigue qui dépense sans compter, de manière excessive », fait aussi référence au Québec à un « mouchard, un délateur, donc à une personne qui ne peut garder un secret, un rapporteur », employé notamment dans le contexte scolaire :

> – Mais Cybèle, c'est presque à trois milles du village ! Si jamais ta mère apprend que tu es allée fouiner jusque-là, ma foi du bon Dieu, tu gardes la chambre pendant six mois !
> – Si elle l'apprend, ce sera par toi. Et sais-tu ce que je fais aux paniers percés ? Je leur crève les yeux. (Beauchemin, 2001 : 133).

Les termes *panier* et *percé* auraient pu être représentés par d'autres signes, mais un sens arbitraire leur a été attribué en FF et en FQ, un usage à la fois spécifique et conventionnel. En FQ, la communauté québécoise a « imposé » en quelque sorte le sens de mouchard/délateur. Le caractère conventionnel du contexte sociolinguistique a subi une nuance dans la motivation en passant du FF au FQ.

Un exemple pouvant avoir à la fois un sens propre et un sens figuré serait le syntagme : *sauter la clôture*. Pour un locuteur québécois, outre « l'action de franchir, sans prendre appui sur le sol, la barrière/l'enceinte » (sens propre et sens motivé), cela peut aussi faire référence au fait de « faire faux bond, de ne pas tenir ses engagements » et probablement par glissement de sens, « d'être infidèle ». Dans ce cas, c'est le sens pragmatique qui permettra de décider, comme c'est le cas dans l'exemple suivant :

> Ma chronique d'hier sur la morale (ou plutôt : le manque de morale) m'a valu de nombreux courriels. Un lecteur, Jean-Luc Daoust, de Gatineau, me dit que je souffre de nostalgie chronique. « Les gens n'avaient pas plus de morale avant », écrit-il. Tout à fait d'accord, monsieur. Mais j'ai l'impression que les gens qui sautaient la clôture et qui commettaient des gestes que l'on peut qualifier « d'immoraux » savaient qu'ils commettaient une faute. (Martineau, R., 13 février 2008 : 8).

Mais s'il s'agit du sens figuré, le syntagme verbal *sauter* associé au syntagme nominal *clôture* ne permet pas a priori d'envisager le sens de « ne pas tenir ses engagements ou ne pas être fidèle ». Nous avons donc une expression figurée non motivée.

Aller jouer dans le trafic exprime avec brusquerie le désaccord avec quelqu'un ou le désir de rompre la communication et de s'éloigner de la personne. Le syntagme trouve son équivalent en FF dans l'expression *envoyer promener* ou encore *envoyer au diable*. Une première interprétation au sens littéral serait éventuellement envisageable en dépit du caractère forcé, quelque peu déviant et improbable d'une telle fantaisie, pour le moins débridée dans la réalité ; il s'agirait dans ce cas d'un sens propre motivé. Une deuxième interprétation découle du contexte suivant :

> Devant la prolifération des véhicules, les autres moyens de transport ont du mal à garder la route. Les irréductibles du transport en commun sont presque considérés comme une espèce en voie d'extinction. Les adeptes du vélo ont, pour leur part, l'impression d'être de trop. Par la plus belle des ironies, les

> automobilistes leur disent d'aller jouer dans le trafic, ce qu'ils ne peuvent faire puisqu'ils y sont déjà.
> (Vachon, 2005 : 15).

C'est l'expression dans son ensemble qui signifie « vouloir se débarrasser de quelqu'un ». Le verbe « jouer » ne contient pas ce sens et le terme « trafic » non plus. Étant donné qu'il s'agit d'une expression figurée, non motivée et opaque, son sens est difficilement analysable, même s'il y a peut-être une logique derrière le syntagme dans son ensemble. À cela se greffe ici le jeu de mots dans le contexte ; les cyclistes sont gênants et on les envoie « jouer dans le trafic », on leur demande de se faire discrets pour ne pas perturber la circulation des automobiles.

Par contre, il est d'autres cas pour lesquels la proximité entre le syntagme québécois et le syntagme français permet de déduire le sens. L'expression *chanter la pomme* (FQ) présente à première vue, un certain degré d'opacité et ne peut, bien entendu, être interprétée au sens littéral :

> Ce n'était pas l'un des buts du féminisme, cesser de considérer les femmes comme d'éternelles victimes, des petits êtres fragiles incapables de se prendre en main ? Je sais, certaines femmes manquent tellement d'estime de soi qu'elles sont prêtes à suivre le premier repris de justice qui leur chante la pomme . . . Mais ce n'est pas une raison pour accepter la violence les yeux grands fermés. On n'est pas en 1940. (Martineau, R., 2007 : 8).

Le syntagme peut cependant être rapproché de l'expression *croquer* ou *cueillir la pomme (* FF) dans le sens de « se laisser séduire ». La pomme renvoie dans la réalité extra-linguistique au fruit de l'arbre défendu du paradis terrestre. Ce référent universel influencera probablement l'interprétation du locuteur pour comprendre l'attestation en FQ selon laquelle ce syntagme fait référence au fait de « faire la cour à une femme, de chercher à la séduire par des flatteries, des promesses ». Nous avons dans ce cas un sens figuré et motivé, mais le décodage est rendu possible par une métaphore facilement interprétable.

La motivation d'un syntagme ne se laisse décider qu'une fois éclairci le sens du syntagme en question. Le locuteur ou lecteur peut ensuite juger si les mots composants contribuent au sens d'une façon logique. Si c'est le cas, les mots sont motivés. Cependant, les exemples nous montrent que le critère motivation *vs* non-motivation pose problème au cours du processus traductologique puisqu'on ne peut pas toujours apprécier la manière dont les éléments contribuent au sens global de

l'expression étant donné que leur sens individuel courant s'estompe selon divers degrés. Une expression opaque est impossible à comprendre pour un locuteur qui ne connaît pas le sens particulier de l'expression, tel qu'il est défini par l'usage et la convention. Étant donné que la variation entre les locuteurs en ce qui concerne la connaissance d'expressions peut être très large, l'opacité est une des conditions les plus difficiles à décrire. Or, on peut estimer que certaines expressions sont plus opaques que d'autres. Nous avons vu qu'il n'est pas toujours aisé de décider entre sens propre et sens figuré et de discerner nettement la motivation. Pour certains particularismes, l'étymologie peut éclairer le processus sémantique à l'origine du rapport entre le sens originaire ou primitif et le sens conventionnel. Nous avons aussi pu observer que des mots courants sont motivés par l'analogie qui existe entre le signifié qu'ils sous-tendent et le concept auquel ils renvoient. Il s'agit donc souvent d'une comparaison implicite. Pour le traducteur, une difficulté supplémentaire se présente puisqu'il doit déterminer s'il s'agit d'une expression québécoise ou française.

5. Un outil linguistique pour la traduction

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, les travaux sur la variation dans la Francophonie se sont multipliés : le Trésor de la Langue française au Québec (TLFQ), la Banque de données lexicographiques panfrancophone (BDLP), le projet sur les expressions verbales figées de Belgique, Québec, France, Suisse (BQFS), le projet international Phonologie du Français Contemporain (PFC) qui constitue une base de données orales portant sur le français parlé et dont le but est d'apporter une description des usages attestés du français oral dans son unité et sa diversité au sein de l'espace francophone, l'élaboration du dictionnaire FRANQUS du Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois (CATIFQ), ainsi que des ouvrages comme *Le français des dictionnaires* de Claudine Bavoux (2008) ou encore *Les dictionnaires de langue française au Québec* sous la direction de Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger (2008) qui examine, entre autres, les distances entre la lexicographie québécoise et la lexicographie française. Les groupes de recherche qui s'intéressent à la question ont éclairci, en dépit d'un manque de consensus théorico-conceptuel, un certain nombre de caractéristiques de ces phénomènes langagiers. Dans le champ de la traduction, il serait utile et productif de

conjuguer les efforts et recherches afin de proposer un outil linguistique rigoureux réunissant l'ensemble des données actuelles de sorte à faciliter le transfert de ces énoncés francophones d'une langue à l'autre, dans notre cas la paire français-espagnol. Cette démarche permettrait de palier ou tout au moins de réduire les innombrables consultations et inévitables tâtonnements auxquels est voué le traducteur, de répondre à ses besoins et exigences. Il s'agit en somme de concevoir un outil linguistique offrant la plus grande précision et richesse possibles en matière de phraséologie francophone et de sa traduction. À l'instar de la BDLP (Base de données lexicographiques panfrancophone), ce fonds de particularismes phraséologiques pourrait (ou devrait idéalement dans le futur) inclure plusieurs variétés de la langue française dans l'espace francophone pour ensuite en proposer une traduction en langue espagnole parlée en Espagne (la langue espagnole possède, au même titre que le français, de nombreuses variantes selon les aires linguistiques de l'Amérique latine). Trois grandes étapes semblent essentielles et requièrent la collaboration des linguistes et traducteurs natifs :

> — la première consiste en un travail d'inventaire, c'est-à-dire à la constitution d'une base de données des trois types de particularismes phraséologiques de différentes régions linguistiques francophones en comparaison avec le français de France ; il serait productif de collaborer et d'apporter nos recherches à celles en cours d'élaboration du projet BFQS par exemple.
> — la seconde étape vise à l'explication illustrée par une mise en contexte pour chacun d'entre eux ;
> — la dernière est destinée à proposer vers l'espagnol une ou plusieurs traduction(s) potentielle(s) commentées de ces énoncés. L'ensemble des informations sera ensuite mis en réseau sur Internet.

Les pratiques lexicales des locuteurs étant fortement influencées par les pratiques sociales qui donnent lieu à des changements socio-langagiers, toute langue évolue rapidement, c'est pourquoi une mise à jour des données sera nécessaire. En ce qui nous concerne, nous travaillons depuis quelque temps déjà à l'inventaire des particularismes phraséologiques propres au Québec. Les énoncés relevés et les exemples qui les illustrent sont extraits de sources écrites et orales issues de l'espace géographique du Québec. Il s'agit d'une part, de textes journalistiques (*Le Devoir, La Presse, Le Soleil, Le Quotidien de Montréal, La Tribune, Le Droit, La voix de l'Est*), de sites Internet et d'émissions de radio ou télévisées. Les médias nous semblent intéressants en ce sens où ils

reflètent la langue commune et ont en même temps une influence certaine sur l'usage de la langue de la population. Les textes littéraires, essentiellement des romans publiés à partir de la seconde moitié du XXe siècle, constituent également une source intéressante puisqu'ils reproduisent divers registres de langue. Les manuels scolaires présentent aussi un certain intérêt en raison de leur caractère d'exemplarité dans le cadre de la formation. Finalement, certaines expressions ont été relevées au gré de conversations.

Pour l'identification de la différence entre le français de France et le français du Québec, nous avons opté pour combiner l'analyse des dictionnaires avec celle des corpus. Notre étude s'appuie sur un ensemble de dictionnaires, recueils, glossaires unilingues et bilingues et bases de données électroniques intégrant des acceptions contemporaines. Afin de tenir compte du contexte référentiel des particularismes, nous avons parfois eu recours aux ressources de bases de données textuelles déjà existantes et fort utiles pour l'exemplification. Les dictionnaires servent de point de départ et les corpus textuels d'étape intermédiaire avant de proposer la traduction. Dans l'état actuel des travaux, près de 200 particularismes phraséologiques ont été inventoriés pour le Québec pour lesquels nous avons procédé de façon systématique à une vérification croisée entre le FF et le FQ. Nous avons ensuite interrogé des informateurs (60)[5]. Invités à répondre à un questionnaire, ils donnent brièvement le sens du particularisme phraséologique et/ou l'emploient dans un exemple. Cette démarche répond au besoin de percevoir la manière dont l'identité collective québécoise interprète sa langue et l'usage qu'elle en fait. Lors de la collecte des données, nous avons parfois observé un certain écart entre les informations avancées par les locuteurs interrogés sur le fonctionnement des particularismes phraséologiques et le « comportement » réel de ces derniers recueillis dans le corpus.

Nous avons également soumis à une enquête des traducteurs de nationalité espagnole, québécoise et française dont le français est l'une des langues de travail (source, cible). Les traducteurs interrogés furent identifiés par le biais de ressources professionnelles telles que les sites personnels et professionnels, les listes de traducteurs agréés et les associations. Un questionnaire a été adressé à 50 traducteurs indépendants et 35 réponses ont été reçues (70 %). Il s'agit d'un ensemble de professionnels expérimentés puisque 62 % affirment exercer la profession depuis plus de 5 ans et 38 % depuis au moins 10 ans. Leur tranche d'âge oscille de 25 à 30 ans (11 %), de 30 à 40 ans (28 %) et de 40 à 60 ans (61 %).

Le sondage comprend 20 questions dont 15 reçoivent des réponses de l'ordre du déclaratif et 5 sont des questions ouvertes demandant une réponse « libre ». L'objectif du sondage était d'appréhender les informations qui sembleraient pertinentes dans un outil d'aide à la traduction de phraséologismes compte tenu de la variation au sein des différentes aires linguistiques francophones. Les réponses apportées à ce questionnaire ont permis d'élaborer une première grille pouvant être utilisée pour chaque aire linguistique impliquée. La relative simplicité du modèle actuel est motivée par l'étape initiale du projet, mais n'exclut pas, bien entendu, la possibilité de modifications supplémentaires susceptibles d'apporter une plus large information ou une meilleure lisibilité. Chaque fiche comprend les champs suivants :

PARTICULARISME PHRASÉOLOGIQUE	
Sens FQ	
Situation de communication :	
Construction syntaxique :	
Registre :	
Mise en contexte FQ	Source(s) écrite(s) :
	Source(s) orale(s) :
Sens FF	
Situation de communication :	
Construction syntaxique :	
Registre :	
Mise en contexte FF	Source(s) écrite(s) :
	Source(s) orale(s) :
Traduction FQ/ESP	
Construction syntaxique :	
Registre :	
Mise en contexte ESP	Source(s) écrite(s) :
	Source(s) orale(s) :
Traduction FF/ESP	

Construction syntaxique :	
Registre :	
Mise en contexte ESP	Source(s) écrite(s) :
	Source(s) orale(s) :
Complément d'information visant à lever l'ambiguïté de la lecture en français	• Comparaison de l'image référentielle entre la LS et la LC • Indice d'ordre culturel : étymologie, origine du particularisme, référence à des pratiques sociales particulières

Afin d'éviter à l'utilisateur de chercher l'énoncé dans différentes entrées, un index complet et précis devrait permettre de retrouver tout élément d'une expression ou de sa définition. Le support informatique permet ainsi de résoudre la question de l'espace inhérente au format papier (forcément un obstacle au dédoublement des informations). S'agissant de la langue envisagée dans sa créativité, aucun particularisme en fonction d'un critère de registre de langue ne devrait être exclu sachant que l'appréciation d'un registre peut varier d'une zone à une autre ou même s'opposer radicalement ; ce qui peut être considéré comme grossier ou vulgaire dans une région sera peut-être considéré comme familier dans une autre. Certains emplois étant plus ou moins passifs selon les zones géographiques du Québec, la vitalité et la fréquence peuvent varier d'une région à l'autre. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous n'avons pas jugé pertinent de prendre en compte la fréquence. Le particularisme phraséologique se présente sous forme lemmatisée chaque fois que possible.

Pour proposer une traduction, il s'agit de présenter au préalable les conditions de production de ces énoncés afin de faire ressortir leur fonction sociopragmatique pour, dans un but ultime, mettre en rapport les équivalents possibles entre différentes cultures. En d'autres termes, en connaître la signification et en déterminer la valeur fonctionnelle et discursive dans la construction globale du sens, élaborer un outil qui rende compte des éléments les plus significatifs de sorte à aider le traducteur à choisir l'emploi le plus adéquat selon les exigences pragmatiques du discours pour en restituer le sens dans la langue cible. Il s'agit de proposer des équivalences, soit une/des « traduction(s) potentielle(s) » ; compte donné que ces dernières ne sont ni stables, ni inaltérables, elles visent uniquement à indiquer un sens possible en

langue cible. Le traducteur dispose de ces traductions potentielles — un ensemble d'hypothèses ayant pour finalité d'apporter des indicateurs de sens — qu'il peut comparer avec le corpus de la langue source. La démarche contrastive sert à ce stade à souligner les ressemblances et différences syntaxiques, sémantiques et culturelles entre les variétés francophones et les deux langues étrangères. La perspective bilingue se heurte parfois à l'obstacle des clivages culturels : le recours à une stratégie de compensation (équivalent par paraphrase) s'avérera donc la seule et unique solution à la portée du traducteur. L'éloignement entre diverses cultures rend certains énoncés phraséologiques particulièrement difficiles à verser en langue cible et il est en effet fréquent d'être amené à dire plus, à dire moins ou encore à avancer une formulation ressemblante, c'est-à-dire opter pour l'explicitation. L'utilisateur pouvant se trouver dans deux types de situations — thème ou version — il est essentiel et surtout plus fonctionnel que l'outil linguistique permette l'accès à partir des deux langues.

Dans l'état actuel, ce projet relève davantage d'une étude synchronique et pourrait élargir les liens complémentaires qui unissent traduction, sémantique, terminologie, lexicologie ou encore pratiques d'enseignement des langues et civilisations étrangères, mais il devrait aussi permettre de construire de nouveaux ponts entre cultures et de consolider la collaboration déjà existante entre universités étrangères et francophones. Si les interactions linguistiques (ici entre l'espagnol et le français et évidemment applicables à d'autres paires de langues) occupent la tâche du traducteur, il convient donc que ce dernier dispose de moyens pour reconnaître les différents visages du français afin de saisir toute la complexité du panorama linguistique francophone. La collaboration de linguistes d'origines diverses s'avère donc essentielle.

Bibliographie

Antidote (2007). *Dictionnaire électronique du logiciel Antidote RX*. Montréal : Druide informatique inc.

Bally, C. (1963). *Traité de stylistique française*. Genève : Librairie de l'université Georg & Cie S. A.

Baltar, M. (Ed.) (1997). *La locution entre langue et usages.* Fontenay-aux-Roses : ENS éditions.

Bavoux, Cl. (2008). *Le français des dictionnaires*. Bruxelles : De Boeck Duculot.

Beauchemin, Y. (2001). *Une nuit à l'hôtel*. Montréal : Éditions Québec Amérique.

Beauchesne, J. (2001). *Dictionnaire des cooccurrences.* Montréal : Guérin.

Belisle, L.-A. (1974). *Dictionnaire général de la langue française au Canada.* Montréal : Bélisle, Sondec.

Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale I.* Paris : Gallimard.

Bosque Muñoz, I. (2004). *Diccionario combinatorio del español contemporáneo.* Madrid : Ediciones SM.

Bouchard, C. (2002). *La langue et le nombril : une histoire sociolinguistique du Québec.* Saint-Laurent : Fides.

Boulanger, J.-Cl. (1993). *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui : langue française, histoire, géographie, culture générale.* Paris : Dictionnaires Le Robert.

Cormier, M. et J.-Cl. Boulanger (sous la dir.) (2008). *Les dictionnaires de la langue française au Québec.* Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Corpas Pastor, G. (2000). *Las lenguas de Europa : estudios de fraseología, fraseografía y traducción,* Granada : Comares.

Corpas Pastor, G. (1996). *Manual de fraseología española.* Madrid : Gredos.

Dulong, G. (1999). *Dictionnaire des canadianismes.* Sillery : Septentrion (Nouv. éd. rev. et augm.).

Fontenelle, T. (1994). « What on earth are collocations? », *English today : the international review of the English language* 10 : 4 (40), 42–48.

Francard, M. et D. Latin (Eds.) (1995). *Le Régionalisme lexical.* Louvain-la-Neuve : De Boeck Université.

Gonzalez, A. (2003). *Dictionnaire Français espagnol/Espagnol français.* Paris : Hachette.

Gross, G. (1996). *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys.

Grunig, B.-N. (1997). « La locution comme défi aux théories linguistiques : une solution d'ordre mémoriel ? ». *La locution entre langue et usage,* 225–240.

Guilbeault, S. (2009). http://www.journalmetro.com/ma%20vie/article/264613--la-revolution-electrique).

Halliday, M. A. K. (1962). « Linguistique générale et linguistique appliquée à l'enseignement des langues ». *Études de linguistique appliquée* I, 5–42.

Martineau, R. (13 février 2008). « La chronique de Richard Martineau », *Le journal de Québec*, 8.

Martineau, R. (10 décembre 2007). « La chronique de Richard Martineau », *Le journal de Québec*, 8.

Mel'čuk, I. (2008). « Phraséologie dans la langue et dans le dictionnaire », *Repères & Applications* VI, XXIV Journées pédagogiques sur l'enseignement du français en Espagne*,* Barcelone, http://olst.ling.umontreal.ca/pdf/MelcukPhraseme2008.pdf.

Mel'čuk, I. (2003). « Collocations dans le dictionnaire » Th. Szende (réd.),

Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues, Paris : Honoré Champion, 19–64.

Mel'čuk, I. (1993). « La phraséologie dans l'enseignement et l'apprentissage d'une langue étrangère ». *Étude de Linguistique Appliquée* 92, 82–113.

Mejri, S. (1997). *Le figement lexical*. Tunis : Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba.

Meney, L. (1999). *Dictionnaire québécois français : mieux se comprendre entre francophones*, Guérin, Montréal.

Misri, Georges (1987). *Le figement linguistique en français contemporain*. Thèse de Doctorat. Paris : Université Paris V.

Moliner, M. (1999). *Diccionario del uso del español, 2 tomos.* Madrid : Gredos.

Polguère, A. (2008). *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales* (Nouv. éd. rev. et augm.). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Polguère, A. (2003). « Collocations et fonctions lexicales : pour un modèle d'apprentissage », *Les Collocations. Analyse et traitement, coll. Travaux et Recherches en Linguistique Appliquée,* 117–133.

Polguère, A. (2000). « Une base de données lexicales du français et ses applications possibles en didactique », *Revue de Linguistique et de Didactique des Langues (LIDIL)* 21, 75–97.

Polguère, A. (1998). « La théorie Sens-Texte ». *Dialangue* 8–9, 9–30.

Rey-Debove, J. et A. Rey (sous la direction de) (2009). *Le Nouveau Petit Robert*. Paris : Dictionnaires Le Robert.

Rey, A. et S. Chantreau (2007). *Dictionnaire des expressions et locutions* (Nouv. éd. rev. et augm.). Paris : Dictionnaires Le Robert.

Rey, A. (1977). *Les limites du lexique*. Paris : Colin.

Robert & Collins. (2007). *Robert & Collins Maxi Plus : dictionnaire français espagnol/espagnol français*, Dictionnaires Le Robert, Paris.

Ruwet, N. (1983). « Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative », *Revue québécoise de linguistique* 13-1, 9–145.

Bases de données

BDLP : Base de données lexicographique panfrancophone
http://www.tlfq.ulaval.ca/bdlp/quebec.asp

Base données textuelles : *Lexiqum*. Université de Montréal
http://retour.iro.umontreal.ca/cgi-bin/lexiqum

BDTS : Centre d'analyse et de traitement du français québécois. Banque de données textuelles de Sherbrooke.

http://catfran.flsh.usherbrooke.ca/catifq/bdts/index.htm
Le dictionnaire usuel du français standard en usage au Québec
http://franqus.usherbrooke.ca/usage.php
BFQS : Les expressions verbales figées de Belgique, de France, du Québec et de Suisse.
http://bfqs.fltr.ucl.ac.be/index.htm
Trésor de la langue française informatisé TLFi (2004), Paris : CNRS (http://atilf.atilf.fr/tlf.htm)
PCF : Base de données sur le français oral contemporain dans l'espace francophone
http://www.projet-pfc.net/

Notes

1. Au moment de la rédaction de cet article, seule une version préliminaire (« version Bêta ») est réservée à un groupe d'évaluation.
2. Le signe positif (+) indique que l'information mentionnée est apportée et le signe négatif (–) qu'elle n'y figure pas.
3. Le français de France est envisagé ici comme axe central pour deux raisons essentielles : d'une part, car il constitue la référence commune dans la plupart des ouvrages destinés à des fins traductologiques (le débat sur la question d'un tel choix dépasse les limites de cet article) et d'autre part, parce qu'il est indispensable de prendre un point de départ pour le repérage linguistique et culturel des particularismes. Toute considération teintée de parti-pris est donc exclue.
4. Nous préférons le terme « québécisme » à celui de « canadianisme », ce dernier ayant alimenté de nombreux débats dans les années quatre-vingt et étant marqué de connotations négatives selon certains.
5. Les informateurs sont tous titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur de sorte à garantir une certaine conscience de la langue. Ils sont constitués d'un premier groupe âgé de 18 à 30 ans, d'un deuxième âgé de 31 à 50 ans et d'un troisième de 51 ans et plus.

Author's Address:
Departamento de Filología y Traducción
Universidad Pablo de Olavide
nducx@upo.es